

- à abattre
- Escalier à réaliser (par le bâtisseur)
- MS Mur de soutènement à réaliser obligatoire
- Accès au garage
- Arbre à abattre
- Arbre haute tige à planter
- Tête d'aqueduc à réaliser
- CV à réaliser

Intégrer à la voirie publique
le foncier : 104 m²

Partie à intégrer au Chemin
Vicinal n°30 : 24 m²

1003C
Elsa ZORZA et Consorts

